

<http://larcenciel.be/spip.php?article1388>



Anne Soupa, l'écrivaine qui a défié l'Eglise catholique

- MATIÈRE À PENSER - Culture et spiritualité dans un monde en feu -

Date de mise en ligne : samedi 17 septembre 2022

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

La théologienne s'est portée candidate pour devenir archevêque de Lyon, en remplacement du cardinal Barbarin.

Une provocation qui vise à questionner la place des femmes dans la gouvernance de l'Église.

Sommaire

- [Sept femmes candidates à des fonctions qui leur sont interdites dans l'Eglise catholique](http://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH267/anne_soupa-3ae87.jpg)

Le 25 mai, Anne Soupa a osé quelque chose qui ne se fait pas. Cette écrivaine de 73 ans s'est portée candidate au siège d'archevêque de Lyon, vacant depuis la démission du cardinal Philippe Barbarin, en mars. Une double -transgression. D'abord parce que dans l'Église catholique on ne peut être – officiellement – -candidat à cette fonction : c'est le pape qui vous choisit, en s'appuyant, ou non, sur la « terna », la liste confidentielle de trois noms envoyée par le nonce, « l'ambassadeur » du Saint-Siège. Ensuite, parce qu'on ne peut être évêque que si l'on est prêtre, donc si l'on est un homme.

http://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH267/anne_soupa-3ae87.jpg

Anne Soupa

Ce monopole masculin sur les fonctions de gouvernement au sein de l'Église, quasiment toutes conditionnées à l'ordination, c'est justement ce que dénonce Anne Soupa, et avec elle d'autres femmes – et quelques hommes – depuis plusieurs années.

Etant femme et donc, par définition, non ordonnée prêtre, Anne Soupa n'a évidemment aucune chance, car aucun droit canonique, de devenir le prochain archevêque primat des Gaules. Et c'est précisément cela que conteste la bibliste en faisant cet acte si ce n'est iconoclaste, du moins provocateur. « Ça surprend, c'est inattendu, mais en même temps, c'est très fondé », explique-t-elle. « Certains diront que ce geste est fou. Mais ce qui est fou, c'est que cela paraisse fou, alors que cela ne l'est pas », écrit-elle dans sa lettre de candidature.

Catholique féministe

Avec la journaliste Christine Pedotti elle avait fondé, en 2008, le Comité de la jupe en réponse à une remarque qui leur était restée en travers de la gorge. « Ce qui est plus difficile, c'est d'avoir des femmes qui soient formées. Le tout n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête », avait confié le cardinal André Vingt-Trois, -président de la Conférence des évêques de France d'alors, également archevêque de Paris.

Cécile Chambraud

Publié dans Le monde le 05 juin 2020

Sept femmes candidates à des fonctions qui leur sont interdites dans l'Eglise catholique

Evêque, nonce, curé, diacre, prédicatrice laïque... Des femmes aux profils très divers se sont présentées à la nonciature apostolique de Paris, mercredi, pour postuler à des fonctions qui leur sont refusées au sein de l'Eglise.

La candidature d'Anne Soupa à la succession du cardinal Barbarin à la tête du siège archiépiscopal de Lyon, il y a deux mois, avait déjà fait grand bruit. Sept femmes viennent de lui emboîter le pas, en venant présenter auprès de la nonciature apostolique à Paris leur candidature aux ministères de diacre, de curé, d'évêque ou de nonce – fonctions auxquelles les femmes n'ont pas accès dans l'Eglise catholique, essentiellement pour des raisons liées à la tradition.

« Notre geste n'est ni une revendication syndicale ni une déclaration de grands principes, mais un acte salutaire de désobéissance à la doxa ecclésiale », précisent immédiatement les candidates.

Fédérées au sein du collectif « Toutes apôtres ! », ces femmes militent depuis plusieurs années au sein de structures qui souhaitent faire entendre « cette moitié de l'humanité réduite au silence ».

« L'absence des femmes en situation de responsabilité – que ce soit à la gouvernance de nos paroisses, de nos diocèses, au Vatican ou comme ministres ordonnées – constitue un scandale autant qu'un contre-témoignage de l'Eglise », s'insurgent les intéressées.

Toutes laïques, les sept candidates présentent des profils très différents, qu'elles détaillent dans leur profession de foi adressée au nonce, le représentant du pape en France. Des profils qui ne cadrent pas vraiment avec les critères de l'Eglise catholique pour ces ministères. La plupart sont mariées, mères de famille, parfois divorcées. Au civil, elles sont consultante au sein d'un cabinet de management, maîtresse de conférences, directrice des relations institutionnelles au sein d'une ONG, fonctionnaire territoriale ou thérapeute spirituelle.

Le Monde, 23 juillet 2020

Post-scriptum :

Voir aussi les articles que j'ai repris suite au Documentaire d'Arte "**Célibat des prêtres : le calvaire de l'Eglise**", diffusé ce mardi 13 septembre 2022, (disponible en replay jusqu'au 13 novembre) : "Le célibat des prêtres" et "Gabriel Ringlet, franc-prieur catholique".